

FIN DE PARTIE POUR LES GAZ FOSSILES :

Comment aligner le financement de la Banque mondiale à l'appui des politiques de développement avec les principes de l'Accord de Paris ?

Incluant des études de cas au Bangladesh et au Sénégal



RECOURSE
Making finance accountable to people and planet



DON'T GAS AFRICA

THE BIG SHIFT
COAL

FIN DE PARTIE POUR LES GAZ FOSSILES :
Comment aligner le financement de la Banque mondiale à
l'appui des politiques de développement avec les principes
de l'Accord de Paris ?

Incluant des études de cas au Bangladesh et au Sénégal

Publié par Recourse, Action Solidaire International (Sénégal), Don't Gas Africa et Big Shift Global. Rédaction: Fran Witt (chargée de campagne, Recourse) et Ceren Temizyurek (chercheuse, Recourse). Traduction depuis l'Anglais: Grégoire Seither.

Juin 2024

Pour de plus amples informations sur les questions soulevées dans le présent rapport, veuillez contacter :

Recourse, Kraijenhoffstraat 137A, 1018 RG, Amsterdam, Pays-Bas
fran@re-course.org

Cette publication peut être utilisée gratuitement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche, à condition que la source soit entièrement citée. Nous demandons que toute utilisation de ce type soit enregistrée auprès de nous à des fins d'évaluation d'impact.

Image de la page de garde : Un méthanier à quai dans le port de Dakar. Crédit : Getty Images Signature.

Recourse fait campagne pour un monde où les personnes et la planète sont au cœur du développement. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site www.re-course.org.

Sommaire

| | |
|--|----|
| 1.0 Introduction | 4 |
| 2.0 Comprendre le mécanisme de financement de la Banque mondiale à l'appui des politiques de développement (DPF) : | 6 |
| 2.1 Le DPF de la Banque mondiale et la Note sectorielle pour l'alignement sur l'Accord de Paris | 7 |
| 2.2 Le DPF de la Banque mondiale et le gaz fossile | 8 |
| 2.3 Une transition énergétique qui soutient l'égalité entre les genres | 9 |
| 3.0 Bangladesh | 10 |
| 3.1 Le DPF et le gaz au Bangladesh | 10 |
| 3.2 Le programme « Bangladesh First Recovery and Resilience DPC » | 12 |
| 3.3 Soutien au plan Mujib pour la prospérité climatique (MCP) et à la transition énergétique | 13 |
| 4.0 Sénégal | 16 |
| 4.1 La transition énergétique au Sénégal | 16 |
| 6. Recommandations | 23 |

1.0 Introduction

Ce rapport présente une analyse critique d'un instrument de prêt de la Banque mondiale à l'importance croissante - le financement à l'appui des politiques de développement (DPF). Il s'agit d'un instrument de financement dans lequel les pays emprunteurs acceptent de remplir des conditions spécifiques en échange de l'octroi de prêts, de subventions ou de garanties d'aide budgétaire. Ces conditionnalités représentent une dimension influente de l'approche de la Banque en matière de réforme du secteur énergétique et font d'elle un acteur majeur dans ce domaine.

Malheureusement, la Banque mondiale n'est pas entrain d'évoluer vers un rôle de leader en matière de climat : elle est restée bloquée à l'ère des énergies fossiles. Par l'intermédiaire du DPF et d'autres formes de financement directes et indirectes, elle continue de fournir des financements considérables qui incitent les pays à investir dans des modèles énergétiques obsolètes. Cette situation accroît encore la pression financière sur les pays et expose les pays vulnérables à la dette et au risque de se retrouver avec des actifs échoués.

Or il existe un avenir énergétique renouvelable et à faible coût qui permettra aux pays de s'affranchir de la volatilité des prix sur les marchés du gaz et d'améliorer leur accès à l'énergie. La Banque mondiale doit veiller à ce que les financements stratégiques qu'elle accorde aux secteurs de l'énergie permettent en premier lieu de dégager les ressources essentielles qui aideront les pays à entrer dans une nouvelle ère d'énergies renouvelables durables.

Au fur et à mesure que le monde évolue vers la décarbonisation et que les technologies d'énergie renouvelable deviennent de plus en plus compétitives en termes de coûts, les investissements dans les infrastructures gazières vont devenir économiquement non viables. Il en résultera des pertes financières importantes tant pour les gouvernements que les investisseurs privés impliqués dans ces projets.

La Banque mondiale doit prendre conscience du fait que le gaz n'est pas en soi un combustible « propre » et que son impact sur l'environnement peut être extrême. **Les nouveaux projets de production d'électricité à partir du gaz ne sont pas alignés avec l'objectif de non dépassement du seuil des 1,5 °C, étant donné que à elle seule, le volume de gaz à effet de serre généré par les centrales au gaz déjà existantes dépasse les quantités d'émissions compatibles avec la trajectoire pour rester sous les 1,5 °C.** L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a souligné qu'aucun nouveau projet d'exploitation de pétrole, de gaz ou de charbon ne devrait être approuvé au-delà de ceux déjà engagés à la date de l'année 2021. Il est grand temps d'agir !

Le gaz ne peut prétendre être une source d'énergie propre en raison des fuites de méthane lors de la production, du traitement et du transport du gaz fossile. Même de petites fuites peuvent réduire à néant les avantages climatiques de la combustion du gaz fossile par rapport à celle du charbon ou du pétrole. En outre, la combustion incomplète du gaz libère d'autres polluants tels que le monoxyde de carbone et les oxydes d'azote, qui contribuent à la pollution de l'air et ont des effets néfastes sur la santé.

La Banque mondiale, par le biais de ses mécanismes DPF, doit également s'abstenir de financer des stratégies du secteur énergétique qui prolongent la durée de vie des usages de gaz fossile. Ainsi, le mix d'hydrogène ou encore les procédés de co-combustion dans les centrales électriques permettent de réduire partiellement les émissions par rapport à la seule combustion de combustibles fossiles, mais ces méthodes ne permettent pas d'atténuer totalement les facteurs qui engendrent le changement climatique. Cette approche produit encore d'importantes émissions de CO₂, elle nécessite des modifications coûteuses au niveau des infrastructures et accapare des ressources qui auraient pu servir à financer des solutions énergétiques entièrement renouvelables. En outre, la majeure partie de

l'hydrogène est actuellement produite à partir de gaz, ce qui entraîne une forte intensité de carbone.

La présente étude inclut deux études de cas détaillées qui montrent que le mécanisme DPF encourage une faille majeure permettant de soutenir l'expansion continue du gaz fossile. Or il est prouvé que ni le gaz fossile (composé principalement de méthane extrait du sous-sol) ni le GNL (gaz qui a été refroidi afin de le mettre à l'état liquide pour faciliter son transport et stockage, principalement pour l'expédition sur de longues distances) sont des énergies rentables et qu'elles ne sont pas plus faibles en teneur de CO₂ que le charbon ou encore le pétrole, si l'on prend en considération la globalité de leurs émissions de méthane et de CO₂ sur l'ensemble du cycle de vie.

Le 1er juillet 2023, la Banque mondiale a rendu opérationnelle sa méthodologie d'alignement sur l'Accord de Paris. Les notes sectorielles d'alignement qui en font partie décrivent la manière dont chaque instrument de financement de la Banque mondiale alignera son financement et ses opérations sur les objectifs de l'Accord de Paris. La Note sectorielle pour le mécanisme DPF est loin d'être suffisamment ambitieuse pour répondre aux exigences de l'Accord de Paris. Elle doit être révisée de toute urgence. Le mécanisme DPF de la Banque mondiale doit contribuer à soutenir les pays dans leur transition vers des sources d'énergie renouvelables et décarbonées, comme par exemple l'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique durable. Cette transition énergétique est essentielle pour atteindre les objectifs climatiques à long terme et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

2.0 Comprendre le mécanisme de financement de la Banque mondiale à l'appui des politiques de développement (DPF) :

Le financement à l'appui des politiques de développement (DPF) est un instrument de prêt de la Banque mondiale qui fournit des crédits, des prêts, des subventions ou des garanties à un pays emprunteur par le biais d'un soutien budgétaire non affecté. Il est émis par l'Association internationale de développement (IDA), qui est l'institution de la Banque mondiale pour financer le développement durable des pays les plus vulnérables, ainsi que par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), qui est la branche de la Banque consacrée aux pays à revenu intermédiaire.

Le DPF n'est pas affecté à des projets spécifiques, mais soutient des réformes politiques ciblées et finance directement le budget général du pays emprunteur. Ce soutien budgétaire est assorti de conditionnalités, puisque chaque prêt inclut des conditions en matière de politiques et législations que les pays emprunteurs doivent remplir - ces conditions sont appelées « actions préalables ». Les opérations du DPF (*page et rapport en Anglais*) ont tendance à se concentrer sur des domaines tels que la gouvernance, la gestion des finances publiques, les politiques du secteur social et la gestion économique.

Selon le site web de la Banque mondiale, entre 2015 et 2021, le DPF a représenté 81 milliards de dollars, soit 26 % des financements de la Banque mondiale (*page et rapport en Anglais*). Dans la boîte à outils des instruments de prêt de la Banque, il est complété par le *Programme pour les résultats* (PforR) et le *Financement de projets d'investissement* (FPI). Il s'agit donc d'un instrument de prêt majeur qui a une influence politique considérable, notamment en ce qui concerne la réforme du secteur de l'énergie.

Un rapport d'avril 2024 du « Bretton Woods Project » : Gambling with the Planet's Future ? (*page et rapport en Anglais*) explique comment la conditionnalité du secteur de l'énergie dans le cadre du DPF pour les années fiscales 2018 à 2023 a favorisé les réformes néolibérales dans les secteurs de l'énergie de nombreux pays. Ces dernières années l'accent ayant été mis sur la lutte contre le changement climatique et la décarbonisation des systèmes énergétiques, ces réformes visent à scinder en différentes entités les compagnies d'électricité et à accroître la participation du secteur privé. Le rapport susmentionné s'interroge sur la possibilité de faire coïncider les intérêts des investisseurs avec ceux d'une transition énergétique juste qui place les droits des citoyens des pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI) au centre des préoccupations.

Le DPF de la Banque mondiale fait également l'objet d'un suivi attentif de la part des organisations de la société civile en raison de l'inadéquation de ses études d'impact social et de la pauvreté (PSIA) (*site en Anglais*), études qui sont pourtant essentielles pour comprendre les effets des réformes politiques sur les populations vulnérables. Le manque de transparence et de participation significative des communautés à la préparation des opérations dans le cadre du DPF conduit souvent à des décisions prises à huis clos. Cette situation suscite des inquiétudes quant à la légitimité démocratique et à la reddition de comptes des réformes promues par le DPF, ainsi qu'aux effets négatifs potentiels à long terme sur le secteur de l'énergie, l'environnement et les communautés locales.

2.10 Le DPF de la Banque mondiale et la Note sectorielle pour l'alignement sur l'Accord de Paris

Les études de cas ci-dessous, qui se concentrent sur le Bangladesh et le Sénégal, montrent comment la [méthode de la Banque mondiale pour l'alignement sur l'Accord de Paris des DPF](#) (*document en Anglais*) laisse la porte ouverte aux gaz fossiles par le biais d'actions préalables (ou de conditionnalités), et comment ces failles doivent être comblées si la Banque mondiale veut respecter son engagement à lutter contre la crise climatique.

Dans l'ensemble, une action préalable du DPF est considérée comme étant alignée sur les objectifs d'atténuation de l'Accord de Paris lorsqu'elle contribue activement à la décarbonisation ou conduit à des émissions de gaz à effet de serre (GES) négligeables, ce qui constitue un objectif global positif. Toutefois les failles dans ce document sont flagrantes et créent un ensemble d'échappatoires :

Échappatoire n° 1 : La méthode d'alignement sur l'Accord de Paris du DPF de la Banque mondiale considère qu'une action préalable est alignée sur l'Accord de Paris si elle :

« génère certes d'importantes émissions de gaz à effet de serre, mais reste conforme à la trajectoire de décarbonisation à long terme du pays et présente un faible risque d'enfermement dans des schémas à forte intensité de carbone ».

Cela va à l'encontre de la lettre et de l'esprit même de l'Accord de Paris et de l'objectif fixé lors des négociations des Nations Unies sur le climat, COP28, à Dubaï en 2023, objectif visant à éliminer progressivement les combustibles fossiles. Dans l'ensemble, la méthodologie de l'alignement sur l'Accord de Paris est compromise par son engagement à soutenir les contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays (plutôt que de rehausser l'ambition de ces contributions).

Il s'agit de plans d'action climatique soumis par les pays dans le cadre de l'Accord de Paris pour définir leurs efforts de réduction des émissions au niveau national ainsi que d'adaptation aux impacts du changement climatique ; cependant, lorsqu'elles sont prises collectivement, les CDN actuelles placent le monde sur une trajectoire qui pourrait entraîner une augmentation significative des émissions de GES, dépassant largement les limites nécessaires pour maintenir le réchauffement climatique bien en deçà des 2°C, idéalement de 1,5°C.

De cette manière, la méthodologie retenue permet au DPF de soutenir l'expansion des combustibles fossiles, enfermant les pays dans des modèles énergétiques à forte intensité de carbone au lieu de donner la priorité à l'atténuation et à une transition juste et durable vers les énergies renouvelables.

Échappatoire n° 2 : La méthode d'alignement sur l'Accord de Paris stipule que :

« une augmentation significative des émissions de GES peut être autorisée s'il n'existe pas d'autres voies viables à plus faibles émissions de GES permettant d'atteindre un ou des objectifs de développement équivalents, compte tenu du contexte spécifique du pays et du secteur, et pour autant que le risque de créer des obstacles importants et persistants à la transition soit faible ».

Cette situation est préoccupante, tout d'abord parce que la [politique opérationnelle du DPF](#) (*article en Anglais*), et les notes sectorielles relatives à l'alignement sur l'Accord de Paris sont ambiguës quant à la nécessité de trouver des solutions de rechange rigoureuses qui permettraient d'identifier des voies alternatives viables vers des énergies renouvelables durables. En outre, il y a un manque de transparence dans ce domaine ce qui empêche la reddition de comptes. Par ailleurs, la Banque mondiale met l'accent sur la question de la « viabilité » sans pour autant définir méthodologiquement ce qu'elle entend par ce terme. Cela crée une échappatoire en matière de reddition de

comptes, étant donné que la société civile ne peut pas demander des comptes à la Banque mondiale à ce sujet si la définition de la « viabilité » est sujette à interprétation.

Deuxièmement, la notion de « réduction des émissions de gaz à effet de serre » peut encore être synonyme d'expansion du gaz fossile et du gaz naturel liquéfié (GNL) et n'implique pas nécessairement une transition durable vers les énergies renouvelables. Par conséquent, les actions prioritaires ou les prêts du DPF pour le secteur de l'énergie d'un pays peuvent ne pas prendre en compte ou promouvoir de manière adéquate les sources d'énergie alternatives et les transitions énergétiques durables. Cela pourrait perpétuer la dépendance à l'égard du gaz fossile et retarder l'adoption de technologies énergétiques plus propres et renouvelables qui sont essentielles pour lutter contre le changement climatique et atteindre les objectifs de développement durable.

Échappatoire n° 3 : La fongibilité des capitaux fournis par le DPF signifie qu'il est très complexe de suivre les flux financiers une fois qu'ils sont déboursés dans un pays. Ainsi, les fonds du DPF, y compris l'assistance technique pour le secteur de l'énergie, peut être utilisé par les gouvernements pour financer en amont des projets de **combustibles fossiles**, y compris le **charbon et le pétrole**, ou des **gazoducs**, si un cloisonnement adéquat n'est pas appliqué (*tous les articles en lien sont en Anglais*).

Échappatoire n° 4 : la méthodologie d'alignement de l'Accord de Paris souligne le risque d'un enfermement dans l'énergie fossile, mais permet néanmoins l'expansion du gaz et du GNL. Compte tenu de la complexité des grands projets de GNL, **il n'est pas rare qu'il s'écoule cinq à dix ans entre le lancement d'un projet et la première livraison de gaz**. Ainsi, le DPF qui soutient l'infrastructure GNL aujourd'hui construit une infrastructure qui ne sera peut-être pas mise en service avant 2034, avec une durée de vie prévue pour fonctionner et émettre du carbone pendant 20 à 30 ans. Mais même d'ici à ce qu'elle soit construite, les **solutions d'énergie renouvelables durables telles que l'éolien et le solaire auront dépassé de loin le gaz** en tant que leaders rentables sur les

marchés. Cela conduira inévitablement à l'immobilisation d'actifs de gaz et de GNL, actifs échoués dans des pays qui n'ont pas les moyens de les intégrer dans leur bouquet énergétique (*tous les articles en lien sont en Anglais*).

2.2 Le DPF de la Banque mondiale et le gaz fossile

Comme nous le verrons dans les deux études de cas ci-dessous concernant le Bangladesh et le Sénégal, lorsque la Banque mondiale soutient la stratégie énergétique d'un pays ou sa conversion du gaz à l'électricité, les opérations financées par le DPF peuvent fausser les marchés de l'énergie et encourager la poursuite de la production et de la consommation de gaz fossile. Le gaz peut donc devenir une composante de plus en plus importante du bouquet énergétique du pays en question, supplantant par là les investissements dans les énergies renouvelables durables et compromettant la transition vers les nouveaux emplois et revenus offerts par les systèmes d'énergie moderne et renouvelable.

Les opérations du DPF dans ces pays ont également favorisé des réformes politiques en faveur des industries ou des infrastructures de combustibles fossiles à travers des mesures de déréglementation ou de privatisation. Dans plusieurs pays, les fonds du DPF sont actuellement utilisés pour réduire les risques des investissements, pour fournir des garanties financières ou soutenir les efforts visant à rendre les projets de GNL plus attractifs pour les investisseurs privés. Dans certains cas, cela s'est traduit par un **assouplissement** des réglementations environnementales et par la promotion de l'extraction et de la production de combustibles fossiles au détriment des énergies renouvelables.

Le DPF devrait soutenir en priorité les pays en voie de développement afin qu'ils renforcent leurs schémas décarbonés de développement, en abandonnant les combustibles fossiles ou en passant directement aux énergies renouvelables durables.

Il est essentiel que, lors de l'évaluation de l'aide potentielle apportée par le DPF au secteur de l'énergie d'un pays, la Banque mondiale donne la priorité aux préoccupations relatives aux incidences environnementales et sociales de l'exploitation du gaz fossile, y compris le risque d'immobilisation d'infrastructures à forte intensité de carbone (actifs échoués), et à la nécessité urgente de donner la priorité au soutien aux énergies renouvelables durables et au renforcement de l'efficacité énergétique, compte tenu des financements publics limités.

2.3 Une transition énergétique qui soutient l'égalité entre les genres

Les secteurs gaziers du [Bangladesh](#) et du [Sénégal](#) se caractérisent par des prix extrêmement variables et élevés, ainsi que par d'importants dommages environnementaux. Les deux pays ont connu des prix records pour l'énergie, exacerbés par la volatilité du marché mondial du GNL. Ce sont les populations les plus vulnérables du pays, notamment les femmes, qui ressentent le plus durement cette pression économique, car elles subissent souvent l'augmentation du coût de la vie et la raréfaction des ressources (*tous les articles sont en Anglais*)

Les DPF pour le Bangladesh et le Sénégal doivent identifier les possibilités de développer des secteurs d'énergie renouvelable qui offrent des opportunités économiques plus durables et plus équitables pour les femmes. Les projets d'énergie renouvelable ont le potentiel de fournir des sources d'énergie non toxiques, propres et plus stables tout en offrant des opportunités d'emploi dans de nouveaux secteurs, contribuant ainsi à un paysage économique plus équitable pour les femmes. [L'Agence internationale pour les énergies renouvelables \(IRENA\)](#) (*article en Anglais*), souligne que le secteur des énergies renouvelables emploie un plus grand pourcentage de femmes que les industries énergétiques traditionnelles (*article en Anglais*). Plus précisément, les femmes représentent 32 % de la main-d'œuvre dans les énergies renouvelables, contre 22 % dans les secteurs énergétiques traditionnels tels que le pétrole et le gaz. Il s'agit d'une donnée importante, compte tenu des avantages socio-économiques plus larges liés à la croissance de l'emploi dans le secteur des énergies renouvelables, qui devrait passer de 10,3 millions d'emplois en 2017 à près de 29 millions d'ici à 2050.

La transition énergétique promet non seulement des sources d'énergie plus propres et plus stables, elle favorise également l'égalité entre les hommes et les femmes en offrant diverses possibilités d'emploi tout au long de la chaîne de valeur, avec des besoins en compétences et des talents différents.

En outre, des DPF soutenant des solutions d'énergie renouvelable à petite échelle et décentralisées (*article en Anglais*) peuvent renforcer l'autonomie des femmes en leur donnant accès à l'électricité nécessaire pour faire tourner de petites entreprises, en allégeant le fardeau des travaux domestiques, en améliorant l'éducation des filles et en renforçant la sécurité nocturne. Toutefois, ces objectifs ne pourront pas être atteints si les fonds des DPF continuent d'être canalisés vers les combustibles fossiles.

3.0 Bangladesh


Historiquement, la contribution du Bangladesh aux émissions mondiales de gaz à effet de serre est très faible, mais ses émissions **augmentent rapidement ces dernières années** (*article en Anglais*). Par ailleurs, les **graves impacts du changement climatique** (*article en Anglais*) sur le pays soulignent la nécessité pour tous les pays, en particulier les pays industrialisés, de réduire radicalement leurs émissions de carbone. Dans le même temps, le Bangladesh doit continuer à faire progresser ses politiques énergétiques vers des sources renouvelables. C'est un rôle que le DPF pourrait jouer plus efficacement afin de permettre une transition énergétique plus rapide. Ce changement ne s'alignerait pas seulement sur les efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique, mais renforcerait également la sécurité énergétique du Bangladesh et sa résilience face aux vulnérabilités climatiques.

3.1 Le DPF et le gaz au Bangladesh

Le DPF de la Banque mondiale a joué un rôle important dans l'élaboration de réformes politiques dans le secteur de l'énergie au Bangladesh, dans le contexte de la **réforme en cours du secteur de l'énergie** et des efforts de **stabilisation du pays** (*articles en Anglais*).

Le secteur énergétique du Bangladesh est confronté à des défis importants, notamment sa forte dépendance à l'égard des combustibles fossiles, l'inadéquation des infrastructures et l'inefficacité de la production et de la distribution d'énergie. Pour résoudre ces problèmes, la **Banque mondiale, par l'intermédiaire du DPF, a exigé des réformes** (*article en Anglais*) visant à améliorer l'efficacité énergétique, à libéraliser le marché de l'énergie et à promouvoir l'utilisation de sources d'énergie plus propres. Mais ces réformes ont parfois donné la priorité au **développement de projets gaziers** (*article en Anglais*) visant à accroître la capacité d'importation de GNL du pays, y compris le développement de terminaux GNL et d'infrastructures connexes, en raison de la **fausse idée** (*article en Anglais*) qu'il s'agit d'une alternative plus propre par rapport au charbon. Le gaz est ouvertement présenté comme un « combustible de transition », notamment dans le **document « Emerging Markets Compass » du Groupe de la Banque mondiale** (*article en Anglais*), qui affirme que « les centrales électriques au gaz, combinées (avec les énergies renouvelables), constitueront généralement la solution la moins coûteuse et la moins émettrice de carbone pour répondre aux besoins énergétiques croissants des marchés émergents ».

Le gaz est **considéré à tort** (*article en Anglais*) comme un tremplin vers les énergies solaire et éolienne, pour lesquelles le Bangladesh dispose d'un potentiel considérable. Les

A stylized illustration of a person with dark skin, wearing a grey shirt and a teal headscarf, holding a black rectangular sign with white text. The background is a light blue and green gradient.

**Banque Mondiale:
ARRÊTEZ d'enfermer
le Bangladesh dans le gaz fossile !**

investissements dans les infrastructures de gaz naturel, telles que les gazoducs et les terminaux GNL, créent des dépendances à long terme qui peuvent retarder la transition vers des sources d'énergie réellement renouvelables. Une fois construites, ces infrastructures sont susceptibles d'être utilisées pendant des décennies, ce qui pourrait ralentir l'adoption des énergies renouvelables.

Le Bangladesh dépend traditionnellement du gaz (*article en Anglais*) comme principale source de production d'électricité, ce qui rend sa transition énergétique difficile. Le gaz représentait 59 % de l'approvisionnement énergétique du Bangladesh en 2020 et alimentait plus des deux tiers de la production d'électricité. Toutefois, les réserves de gaz du pays diminuent, alors que la demande d'électricité augmente. En 2022, le gouvernement a estimé que l'approvisionnement en gaz domestique serait épuisé dans 11 ans. En 2016, le gouvernement a élaboré un plan pour remédier à cette pénurie, en prévoyant une croissance considérable des importations de GNL. L'objectif du plan était de commencer les importations de GNL en 2019 à un niveau qui permettrait de répondre à 17 % de la demande de gaz du pays, pour atteindre 40 % en 2023 et 70 % en 2041.

En raison de sa dépendance à l'égard des importations de gaz fossile (*article en Anglais*), le Bangladesh a été durement touché par la guerre en Ukraine, les pays européens les plus riches s'étant empressés d'acheter

davantage de gaz liquéfié sur les marchés internationaux, faisant ainsi grimper les prix. En conséquence, le déficit de la balance courante s'est creusé, passant de -1,1 % du PIB en 2020-21 à -4,1 % en 2021-22, et les réserves de change ont diminué, passant de 5,8 mois d'importations en 2020-21 à 4,6 mois en 2021-22.

Le secteur de l'énergie du Bangladesh se trouve à un moment critique, confronté au double défi d'assurer la sécurité énergétique du pays et d'opérer une transition vers un bouquet énergétique plus durable et plus autonome. Toutefois, la Note sectorielle du DPF sur l'alignement sur l'Accord de Paris met surtout l'accent sur les importations de GNL et l'expansion prévue des infrastructures gazières, comme le souligne le **discours sur le budget 2023 devant le parlement bangladais** (*article en Anglais*). Cela soulève des inquiétudes quant à l'alignement de ces politiques sur les objectifs généraux de développement du Bangladesh et vis-à-vis de l'engagement pris par la Banque mondiale lors de la COP28 d'abandonner les combustibles fossiles.

Il est à noter que le **Bangladesh a presque triplé sa production d'électricité au charbon** (*article en Anglais*) en 2023, au détriment de combustibles plus propres, alors que le gouvernement peinait à payer les importations coûteuses de GNL, de mazout et de diesel en raison de la diminution des réserves de dollars et de l'affaiblissement de la monnaie nationale.

3.2 Le programme « Bangladesh First Recovery and Resilience DPC »

En 2022, la Banque mondiale a approuvé un programme de prêt de 250 millions de dollars pour le Bangladesh intitulé « [Bangladesh First Recovery and Resilience \(Development Policy Credit\) \(DPC\)](#) ». Le deuxième volet « [Bangladesh Second Recovery and Resilience DPC](#) » est en cours d'approbation. La valeur totale de ces deux programmes DPC est de 750 millions de dollars.

Le premier financement à l'appui des politiques de développement (DPC) visait à soutenir le huitième plan quinquennal (FY21/25) et à appuyer les réformes politiques « pour assurer une reprise solide après la pandémie de COVID-19, pour soutenir la croissance économique et pour renforcer la résistance aux chocs futurs, y compris le changement climatique ». Le programme DPC a deux objectifs de développement :

- i. renforcer les politiques budgétaires et financières pour soutenir la croissance ;
- ii. renforcer la résilience aux chocs futurs, y compris le changement climatique.

Cette étude de cas se concentre sur les incitations à l'investissement dans les réformes politiques de la Banque mondiale soutenues par le DPC.

🕒 **Réforme de la politique tarifaire**

Ce programme encourage la simplification des droits de douane à l'importation et à l'exportation afin de renforcer la compétitivité internationale. L'une des actions prioritaires de ce programme exigeait que le ministère du commerce du Bangladesh approuve une politique tarifaire nationale visant à réduire les droits de douane et à simplifier la structure tarifaire. Cette approbation a eu lieu en août 2023, lorsque [le Bangladesh a formulé sa première politique tarifaire \(article en Anglais\)](#). Cette politique visait à améliorer la participation aux chaînes de valeur mondiales et à attirer davantage d'investissements.

Ce programme politique n'a pas encore de plan d'action qui déterminerait la manière dont le tarif sera harmonisé au niveau national. Toutefois, les droits de douane pour le GNL et le charbon sont actuellement de 0 %. Il est donc essentiel, compte tenu de l'impulsion donnée à l'utilisation du GNL et de la présence de la centrale électrique au charbon de Matabari dans le huitième plan quinquennal, que le plan d'action à venir et les tarifs rationalisés évitent d'abaisser ou de supprimer les tarifs pour les matériaux destinés à la production d'électricité à partir de gaz et de charbon. L'accent doit plutôt être mis sur l'abaissement des tarifs pour les composants des énergies renouvelables afin de contribuer à rendre l'infrastructure des énergies renouvelables plus compétitive.

Pour garantir une croissance économique équilibrée et conforme aux objectifs de durabilité environnementale, les réformes de la politique tarifaire doivent inclure des dispositions spécifiques qui ciblent de manière égale ou plus favorable les technologies d'énergie renouvelable afin d'éviter un flux disproportionné d'investissements vers des projets basés sur les combustibles fossiles.

🕒 **Transition vers un modèle de croissance à faible émission de carbone**

La directive contenue dans l'action préalable n° 9 de la DPC, qui a entraîné [l'annulation d'investissements prévus à hauteur de 8 451 MW](#) dans la production d'électricité à partir de charbon, s'aligne sur les [contributions déterminées au niveau national \(CDN¹\) du Bangladesh \(2021\) \(articles en Anglais\)](#) et marque un tournant important dans la stratégie de désengagement du charbon. Toutefois, ce changement a encore renforcé la dépendance à l'égard du GNL et du gaz fossile au lieu de favoriser directement l'adoption d'énergies renouvelables. Ce passage vers une plus grande dépendance au gaz nuira à l'ambition de la nouvelle CDN pour 2035 (qui doit être approuvée par la COP30 en décembre 2025), car il limitera les

¹ Les CDN font partie intégrante de l'Accord de Paris, exigeant de chaque partie/pays qu'il rende compte de ses efforts post-2020 pour réduire les émissions et s'adapter au changement climatique.

possibilités pour le Bangladesh de réduire davantage ses émissions de gaz à effet de serre.

Les partenariats public-privé (PPP) (*article en Anglais*) sont également encouragés dans le DPC. Le fait que le DPC facilite la participation du secteur privé aux projets de transport d'électricité soulève des questions sur la nature du financement (*article en Anglais*) sur ceux qui en bénéficient et sur la destination des profits. Le rapport (*en Anglais*) d'Eurodad « *History RePPPeated II -Why Public-Private Partnerships are not the solution* » montre que les PPP ont souvent un coût élevé pour les finances publiques et les citoyens, avec un niveau de risque excessif pour le secteur public et ont un impact négatif sur la gouvernance démocratique.

L'orientation et l'application des politiques qui facilitent l'engagement avec le secteur privé doivent être contrôlées pour s'assurer qu'elles soutiennent une véritable transition vers les énergies renouvelables plutôt que de prolonger la durée de vie des infrastructures utilisant des combustibles fossiles. Le fait qu'elles puissent créer une « dette cachée » (c'est-à-dire une dette qui n'est pas comptabilisée dans les états financiers d'un gouvernement, ce qui peut masquer l'ampleur réelle des engagements) pour le gouvernement, venant s'ajouter à son endettement global, est très préoccupant, en particulier dans le contexte d'une crise de la dette qui va en s'aggravant.

3.3 Soutien au plan Mujib pour la prospérité climatique (MCP) et à la transition énergétique

Le DPC a exigé du gouvernement du Bangladesh qu'il adopte le plan Mujib de prospérité climatique (Mujib Climate Prosperity Plan - MCP) (*article en Anglais*), qui inclut des mesures de modernisation de l'environnement bâti pour l'adapter aux

impacts du changement climatique. Le MCP a pour objectif déclaré de guider le Bangladesh vers la résilience climatique et la prospérité économique. Il souligne l'importance de la transition vers des sources d'énergie plus vertes.

☉ Un mix énergétique basé sur le gaz, le GNL et d'hydrogène vert

Le MCP préconise de tirer parti de l'infrastructure existante du réseau gazier du Bangladesh en introduisant un mix énergétique d'hydrogène vert et de GNL. Cette stratégie de mélange d'hydrogène vert avec le gaz fossile/GNL consolide une dépendance problématique à l'égard de l'infrastructure des combustibles fossiles. Elle perpétue la dépendance du secteur de l'énergie à l'égard des combustibles fossiles. En investissant dans l'infrastructure existante de gaz fossile et en la renforçant, le plan détourne des ressources cruciales et fait passer au second plan des solutions durables en matière d'énergie renouvelable.

En outre, pour que l'hydrogène soit qualifié de « hydrogène vert » (*article en Anglais*), la source d'énergie doit provenir d'énergies renouvelables, souvent sous la forme d'énergie éolienne. Les procédés actuels de production d'hydrogène vert consomment une quantité disproportionnée d'énergie renouvelable par rapport à l'énergie qu'ils peuvent générer et avec un coût bien plus élevé que l'électrification directe via des énergies renouvelables. Si l'hydrogène « vert » peut potentiellement permettre la décarbonisation de certaines industries lourdes (souvent appelées secteurs « difficiles à décarboniser »), son champ d'application reste limité, ce qui soulève des inquiétudes quant à la viabilité de l'utilisation d'une telle source de carburant qui consomme une grande quantité d'énergie renouvelable. A ce jour, aucune analyse n'a pour l'instant été en mesure de démontrer que cela fonctionnera un jour sur le plan technique (tant pour l'approvisionnement que pour l'utilisation) ou que cela sera rentable.

⊙ **Le paradoxe de la sécurité énergétique et de la synergie entre les combustibles fossiles et les énergies renouvelables**

Le MCPP met l'accent sur la sécurité énergétique et la transition vers une économie plus verte en fixant un objectif visionnaire pour le Bangladesh. Alors que le MCPP vise à assurer la sécurité énergétique grâce à un mélange de combustibles fossiles et d'énergies renouvelables, cette double approche est intrinsèquement contraire à l'impératif de décarbonisation rapide et conduit à un enfermement dans les carburants fossiles à fort taux de CO₂ ainsi qu'à des actifs échoués.

En fait, la [dépendance accrue du pays à l'égard du GNL importé \(article en Anglais\)](#), combinée à une production nationale d'énergie renouvelable très faible, a rendu le Bangladesh extrêmement vulnérable aux chocs mondiaux en matière d'approvisionnement énergétique. Au plus fort de la crise, en [octobre 2022, des pannes d'électricité ont touché 75 à 80 % du Bangladesh \(article en Anglais\)](#), privant 130 millions de personnes d'électricité, alors qu'un tiers des centrales au gaz du pays étaient confrontées à une pénurie d'approvisionnement. L'électricité qui a pu être fournie a également coûté très cher et les coûts de production d'électricité ont augmenté de 47 % entre l'exercice 2020/21 et 2022. Les conséquences de cette situation pour le Bangladesh ont été importantes. La production industrielle, [y compris le secteur de l'habillement, a chuté de 25 à 50 % \(article en Anglais\)](#), ce qui a accentué la pression sur la balance des paiements du pays.

En 2022, au Bangladesh, les pénuries d'énergie, les fermetures et les coupures d'électricité planifiées étaient dues au fait que [les fournisseurs de GNL se sont tournés vers les marchés européens où les prix sont plus élevés \(article en Anglais\)](#), laissant les pays du Sud privés de gaz. Il s'agit là d'un exemple extrême de la manière dont le gaz fossile peut engendrer une insécurité énergétique.

⊙ **Une occasion manquée de parvenir à changement décisif**

La vision du MCPP, qui consiste à convertir les centrales à combustibles fossiles en centres énergétiques pour la biomasse et la valorisation énergétique des déchets, est une bonne illustration de la réticence à abandonner les infrastructures basées sur les combustibles fossiles.

Les experts ne considèrent pas la [biomasse comme étant une option durable \(article en Anglais\)](#) car sa neutralité carbone est discutable en raison de la combustion de matières organiques qui libère du CO₂ dans l'atmosphère, contribuant ainsi au changement climatique. En outre, la production d'énergie à partir de la biomasse peut entrer en concurrence avec l'usage de terres agricoles pour la production alimentaire, ce qui risque d'exacerber encore les problèmes de sécurité alimentaire. Les approches basées sur la [valorisation énergétique des déchets \(article en Anglais\)](#) sont également problématiques car elles émettent des polluants tels que des gaz à effet de serre, des métaux lourds et des dioxines, même si ces émissions sont à des niveaux inférieurs de ceux de l'incinération traditionnelle des déchets. En outre, la [viabilité financière des projets de valorisation énergétique des déchets \(article en Anglais\)](#) suscite des inquiétudes, car ils nécessitent souvent des investissements initiaux importants et leur coût n'est pas toujours compétitif par rapport à celui d'autres sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie solaire ou éolienne.

Bien que ces initiatives suggèrent une volonté de transition, elles illustrent également un engagement continu en faveur de l'utilisation des combustibles fossiles et le recours à des fausses solutions, retardant ainsi la transition nécessaire vers un avenir basé sur les énergies renouvelables. Cette approche progressive risque de renforcer la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, à un moment où des mesures audacieuses et immédiates sont indispensables pour lutter contre le changement climatique.

© **Réorientation des investissements :
une réponse inadéquate à la crise des
combustibles fossiles**

L'intention du MCPP de réduire la dépendance à l'égard des importations de charbon, de pétrole, de diesel et de gaz est un engagement important, mais il n'est pas à la hauteur des changements transformateurs nécessaires pour faire face à la crise climatique. Le maintien du rôle du gaz fossile dans la transition énergétique est en totale contradiction avec le besoin urgent d'investissements agressifs dans l'énergie renouvelable. Non seulement les choix effectués ne permettent pas de protéger efficacement l'économie de la volatilité des marchés mondiaux des matières premières, mais également de l'escalade des coûts environnementaux et sanitaires associés à la consommation de combustibles fossiles.

Si le gouvernement a atteint ses objectifs en matière d'augmentation du GNL, il est loin d'avoir réussi à atteindre ses objectifs en matière d'énergies renouvelables. En 2008, le gouvernement s'était fixé pour objectif de répondre à 10 % de la demande d'électricité

par des sources renouvelables d'ici à 2020, et des objectifs similaires ont été inclus dans le plan énergétique de 2016. Mais, en 2022, les énergies renouvelables n'ont représenté que 2 % de la production électrique du Bangladesh, selon une analyse du [Centre for Policy Dialogue](#) (*article en Anglais*), et seulement 3,75 % de la capacité installée.

Toutefois, dans le [plan directeur intégré pour l'énergie et l'électricité 2023 \(IEPMP\)](#) (*article en Anglais*), la part des énergies renouvelables dans le mix final de production d'électricité est prévue à 11 et à 16 % pour 2041 et 2050, respectivement, dans un scénario de technologie avancée. En revanche, dans sa déclaration nationale lors de la COP26 à Glasgow en 2021, le Premier ministre Sheikh Hasina a déclaré : « Nous espérons que 40 % de l'énergie du pays proviendra de sources renouvelables d'ici à 2041 ».

En 2025, lors de la COP30, le Bangladesh devra présenter une nouvelle CDN pour la réduction des émissions d'ici 2035, alors que les émissions du pays devraient diminuer en temps réel (et non pas suivre la trajectoire actuelle de hausse).



Le biogaz renouvelable est une option plus propre, plus abordable et plus équitable pour les communautés au Bangladesh. Crédit : Vidura Jang Bahadur / ONU Femmes région Asie-Pacifique.

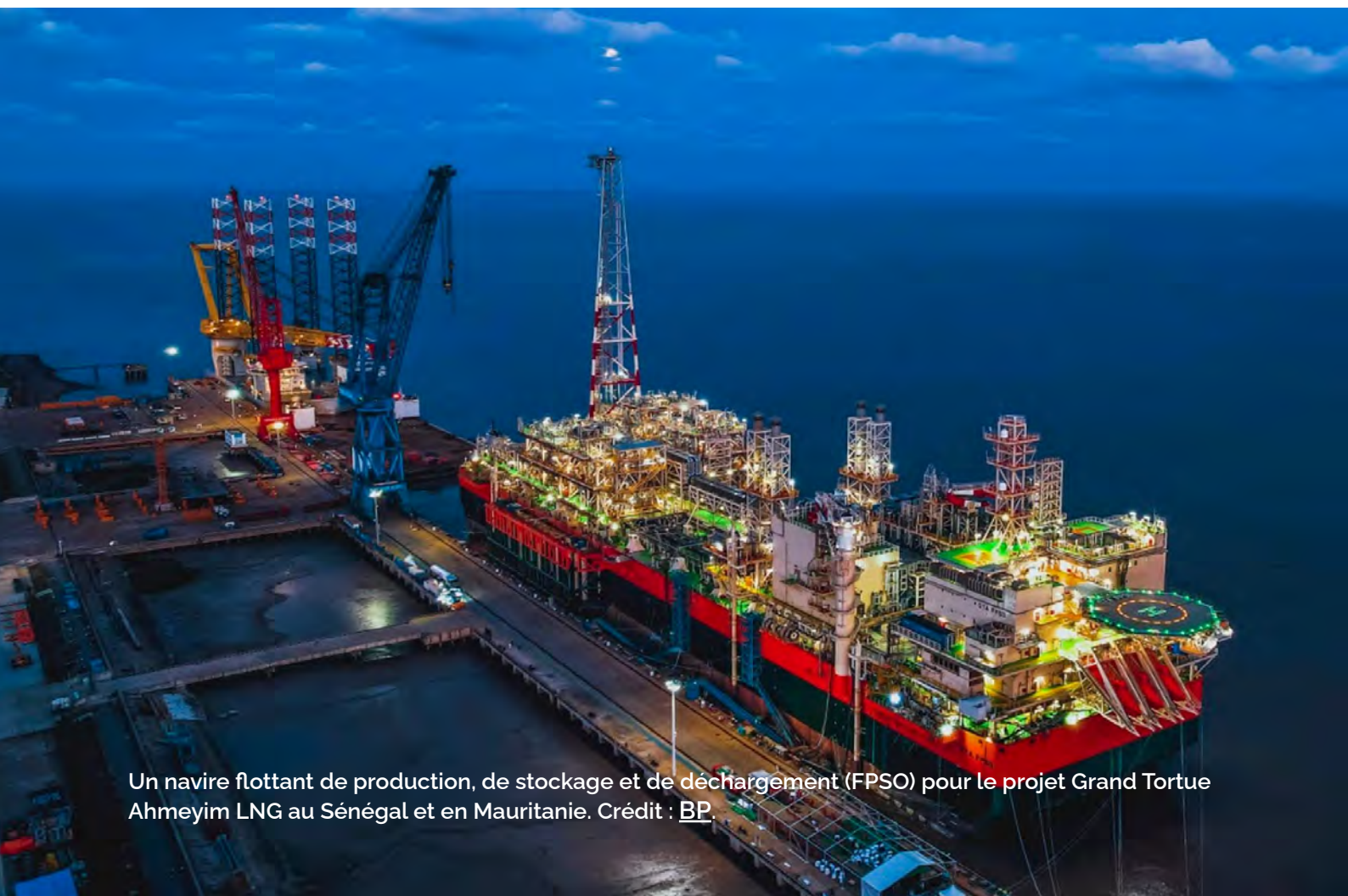
4.0 Sénégal

4.1 La transition énergétique au Sénégal

Le Sénégal est classé parmi les pays les moins avancés (PMA) et dispose donc de délais plus longs que les pays plus développés pour éliminer progressivement les combustibles fossiles. Cela s'explique par le fait que le pays émet peu de carbone et qu'il n'est pas historiquement responsable de la crise climatique. Dans ce contexte, les combustibles fossiles peuvent encore être utilisés pour soutenir la croissance économique et l'accès à l'énergie. La [contribution déterminée au niveau national pour 2020 \(article en Anglais\)](#), dans le cadre de la CCNUCC pour le Sénégal prévoit un objectif inconditionnel de réduction des émissions de 7 % et un objectif conditionnel de 29 % d'ici 2030. L'engagement du Sénégal en faveur d'accords internationaux tels que l'Accord de Paris souligne sa volonté de lutter contre le changement climatique dans le cadre d'un effort mondial collaboratif.

L'utilisation prolongée des combustibles fossiles peut avoir de graves répercussions sur la santé publique en raison de la pollution atmosphérique. Elle contribue par ailleurs au changement climatique et dégrade les environnements locaux. Ces conséquences négatives peuvent exacerber la pauvreté, mettre à rude épreuve les systèmes de santé et réduire la résilience des communautés face aux catastrophes liées au climat, ce qui, en fin de compte, entrave la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Sénégal s'est donc lancé dans une ambitieuse stratégie de transition énergétique visant à renforcer sa résilience et sa durabilité, tout en répondant à la demande croissante d'énergie. Au cœur de cette démarche se trouve le « Programme national d'électrification » (PNER), qui définit des stratégies visant à diversifier le bouquet énergétique, à améliorer l'accès à l'énergie et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). En exploitant ses abondantes ressources renouvelables, notamment le solaire, l'éolien et la biomasse, le Sénégal vise à réduire sa dépendance aux combustibles



Un navire flottant de production, de stockage et de déchargement (FPSO) pour le projet Grand Tortue Ahmeyim LNG au Sénégal et en Mauritanie. Crédit : [BP](#).

fossiles, à renforcer la sécurité énergétique et à stimuler la croissance économique grâce au développement d'un robuste secteur des énergies renouvelables.

🕒 **La ruée vers le gaz au Sénégal**

Cependant, depuis 2015, le Sénégal a fait d'importantes découvertes de réserves de gaz offshore. L'une des découvertes les plus notables est le champ gazier Grand Tortue Ahmeyim, situé dans la partie en eaux profondes du bassin Mauritanie-Sénégal-Gambie-Bissau-Conakry (MSGBC). Il est estimé que le [champ Grand Tortue Ahmeyim \(article en Anglais\)](#), contient des réserves substantielles, pouvant dépasser les 430 milliards de mètres cubes de gaz récupérable (15 trillions de pieds cubes).

Pour pouvoir exploiter ces réserves de gaz, le gouvernement sénégalais doit attirer les investissements étrangers et garantir le financement de ces projets, ce qui peut s'avérer difficile dans un marché mondial fortement concurrentiel. L'obligation faite aux producteurs de gaz d'approvisionner en priorité le marché national, soit par des ventes directes, soit par des accords avec les services publics ou les consommateurs industriels, a découragé les multinationales de la prospection gazière. En conséquence, en novembre 2023, BP s'est retiré du , à la suite d'un désaccord avec le gouvernement local.

L'accent mis par le Sénégal sur le gaz destiné à l'exportation plutôt qu'à l'usage domestique est encore mis en évidence dans l'exemple d'avril 2024 du [projet Grand Tortue Ahmeyim LNG \(article en Anglais\)](#), qui, en collaboration avec la Mauritanie, devrait commencer à produire 2,5 millions de tonnes de GNL par an d'ici le troisième trimestre de 2024. Il est à noter que ce projet vise principalement l'exportation vers l'Europe et ne contribue que très peu à la sécurité énergétique et à l'accès à l'énergie pour le peuple sénégalais.

Le Sénégal prend déjà des mesures importantes pour abandonner rapidement le fioul lourd (HFO), mais ses réserves de gaz offshore récemment découvertes constituent

un obstacle à sa transition énergétique. Dans ce contexte, le soutien de la Banque mondiale à une transition complète, rentable et propre vers des énergies entièrement renouvelables est plus important que jamais. Il n'y a pas de place pour un secteur gazier offshore générateur de dommages environnementaux et de dettes (en raison des coûts initiaux et des dommages continus engendrés par cette énergie fossile).

Le DPF de la Banque mondiale devrait plutôt aider le Sénégal à adopter une approche holistique qui englobe les investissements dans les infrastructures d'énergie renouvelable, les mesures en faveur de l'efficacité énergétique et de l'engagement des parties prenantes.

4.2 Comment la Banque mondiale encourage l'expansion du secteur gazier au Sénégal

La Banque mondiale doit cesser son soutien au gaz fossile en tant que combustible de transition au Sénégal dans le cadre de [son 2^e DPF équitable et résilient pour le Sénégal](#). Ce DPF pour la réforme du secteur de l'énergie au Sénégal soutient explicitement le [Code gazier 2020](#), qui vise à renforcer la confiance des investisseurs et à faciliter la croissance de l'industrie gazière sénégalaise. En exigeant la mise en œuvre du Code gazier, la Banque mondiale encourage l'expansion du gaz au détriment du financement public en faveur d'une transition vers des énergies renouvelables durables.

L'action préalable n°8 du DPF de la Banque mondiale stipule que « pour réduire les coûts et accroître la viabilité du secteur, le bénéficiaire a adopté des décrets d'application du Code gazier définissant le cadre juridique et réglementaire des investissements dans les segments intermédiaires et en aval du sous-secteur gazier ». Le Code gazier sert de cadre juridique régissant l'exploration, l'importation, l'exportation, la réexportation, l'agrégation

du gaz, la fourniture de GNL, le transport et la distribution des ressources gazières au Sénégal. L'appui apporté au Code gazier par le DPF soutient donc explicitement le développement du secteur gazier dans le pays.

Le DPF va plus loin dans la démonstration de sa promotion continue du gaz au détriment des énergies renouvelables durables, en déclarant qu'il soutient le programme d'investissement du gaz à l'électricité : « Les décrets d'application du nouveau Code gazier (Action préalable n° 8) définissent la planification, la réglementation et les dispositions institutionnelles des segments intermédiaires et en aval, qui sont des instruments essentiels pour la stratégie et le programme d'investissement du gaz à l'électricité. Ces décrets d'application contribueront à réduire les coûts et à assurer la durabilité du secteur ».

⊙ **Limiter le torchage du gaz**

Il convient de noter que l'action préalable n° 9 du DPF exige une modification du code de l'environnement afin de limiter le torchage et l'éventage du gaz. S'il est louable de se soucier de la protection de l'environnement dans le secteur de l'énergie, l'élimination des émissions de méthane devrait être l'objectif prioritaire.

Le DPF lui-même met en évidence certains impacts très graves du torchage du gaz et donc du gaz fossile en général sur la santé humaine et celle des foyers. Le document du DPF indique que plusieurs études démontrent que le torchage produit du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote, des particules et des composés organiques volatils. Tous ces polluants ont un impact négatif sur la santé humaine, notamment sur l'asthme et la leucémie.

Le Code gazier du Sénégal :

- ⊙ fournit le cadre réglementaire pour le secteur du gaz, y compris les procédures d'octroi de licences, les réglementations environnementales et les conditions fiscales
- ⊙ comprend un cadre réglementaire visant à attirer les investissements finaux dans l'exploration et la production de gaz.

Le DPF de la Banque mondiale exige la mise en œuvre d'un environnement réglementaire et d'investissement favorable à l'exploration et à la production de gaz en soutenant le Code gazier. Il demande au gouvernement du Sénégal de promouvoir des mesures visant à créer un environnement de marché plus ouvert et compétitif pour l'exploration, la production et la distribution du gaz, ainsi que de faciliter la construction d'infrastructures gazières. Ce soutien pourrait stimuler l'expansion du gaz au Sénégal à un moment où les financements publics sont cruellement nécessaires pour la promotion de l'expansion des énergies renouvelables durables.

Les articles 7 et 8 du Code gazier stipulent qu'une licence est accordée à toute personne morale de droit sénégalais qui justifie des capacités techniques et financières nécessaires à l'exercice des activités d'importation, d'exportation, de réexportation, de regroupement, de traitement, de stockage, de fourniture de gaz naturel, de transport et de distribution de gaz naturel liquéfié et comprimé. Cela montre bien que la Banque mondiale facilite l'engagement du secteur privé dans le secteur gazier, non seulement pour l'accès à l'énergie et les objectifs de développement du Sénégal, mais également pour l'exportation.

Le document du DPF affirme que la révision et l'adoption prévues du Code de l'environnement, qui limite le torchage et l'éventage du gaz naturel, « devraient aider à gérer les effets négatifs potentiels ». Mais compte tenu des données probantes significatives citées ci-dessus, une meilleure approche consisterait à aider le Sénégal à abandonner plus rapidement les combustibles fossiles au profit d'un modèle énergétique renouvelable et durable au lieu de soutenir l'expansion du secteur gazier qui entraînera logiquement une expansion du torchage.

☉ **Une alternative à faible émission de carbone ?**

Le gouvernement sénégalais vise à modifier son bouquet énergétique (*article en Anglais*), en passant d'un secteur dépendant, en 2018, à 83 % de HFO et diesel coûteux, importé et à forte intensité de carbone, à un secteur composé, d'ici à 2026, d'énergies renouvelables (31 %) et de gaz (54 %) moins coûteux et à faible intensité de carbone, le reste provenant de la centrale électrique au charbon de Sendou de 125 MW déjà existante (15 %).

En juin 2023, le Sénégal et le Groupe des partenaires internationaux (IPG), qui comprend la France, l'Allemagne, le Canada et l'Union européenne, ont annoncé un **partenariat pour une transition énergétique juste (Just Energy Transition Partnership - JETP)** (*article en Anglais*). Le JETP est un programme qui a pour objectif d'aider les pays comme le Sénégal à augmenter leur capacité en énergies renouvelables dans le but d'en atteindre 40 % dans leur mix électrique d'ici 2030. Ce partenariat prévoit un engagement financier de 2,5 milliards d'euros, principalement sous la forme de prêts préférentiels et de subventions, afin d'accélérer le déploiement de projets d'énergie renouvelable tels que le solaire et l'éolien. Cependant, l'inclusion du gaz naturel dans ce plan en tant que « source d'énergie transitoire » est en contradiction

flagrante avec les objectifs à long terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de renforcement de la résilience climatique.

L'une des raisons citées dans le DPF de la Banque mondiale pour justifier le soutien à l'utilisation du gaz comme combustible de transition au Sénégal est la nécessité de réduire les subventions énergétiques, qui représentent une charge fiscale importante pour le gouvernement sénégalais. Le DPF indique qu'il compte sur le déploiement de la stratégie sénégalaise de conversion du gaz à l'électricité pour permettre des réformes de gouvernance et réduire les coûts de production et qu'il considère le gaz comme une « alternative à plus faible teneur en carbone » que les carburant HFO. Cependant, de nombreuses preuves démontrent que le gaz est nullement « à faible teneur en carbone », en particulier si l'on tient compte des fuites de méthane engendrées lors de la production et du transport du gaz (voir ci-dessus). Il semble que le DPF de la Banque mondiale soutienne une transition énergétique qui passe d'abord par le gaz, avant de passer aux énergies renouvelables dans quelques décennies.

Pour la Banque mondiale, la **stratégie de conversion du gaz à l'électricité** (*article en Anglais*) du Sénégal est un « plan ambitieux visant à créer les conditions d'une électricité moins chère et plus fiable et à contribuer à la lutte contre le changement climatique ». Mais elle comporte une mise en garde en précisant « à condition que le secteur mette également en œuvre d'autres réformes nécessaires et que de nouvelles options de production soient développées selon une approche au moindre coût ». Malheureusement, si cette approche du moindre coût analyse les coûts financiers, elle ne tient pas compte des coûts pour la santé humaine et pour l'environnement, ni des coûts financiers associés à l'atténuation de ces impacts.

Le DPF du Sénégal affirme à juste titre qu'une modification du mix de production est essentielle pour redresser la situation financière du secteur et donc réduire la dépendance du secteur à l'égard des combustibles importés, en diminuant les coûts d'approvisionnement et le besoin de subventions. Mais en réalité, le pays poursuit ses projets d'importation d'hydroélectricité et de conversion au gaz de toutes les centrales au fioul, ainsi que de construction de nouvelles centrales au gaz. Le DPF note les découvertes substantielles de gisements de gaz au large des côtes sénégalaises, dans les champs de Sangomar, Tortue et Yakaar/Teranga, ainsi que leur aptitude à fournir du gaz pour la production nationale d'électricité.

La dernière section du DPF examine ce qu'il appelle les « options de réforme des énergies renouvelables », mais même dans cette section sur les énergies renouvelables, le DPF continue à se concentrer sur le gaz en tant que combustible de transition et en mettant l'accent sur la conversion au gaz de toutes les centrales au fioul ainsi que sur la construction de nouvelles centrales au gaz.

Il incombe à la Banque mondiale de cesser de soutenir le gaz fossile au Sénégal et d'utiliser plutôt ses fonds publics limités pour aider à accélérer le changement du système énergétique vers un avenir durable basé sur les énergies renouvelables. En se concentrant

sur le gaz, le DPF manque des occasions d'exploiter les [abondantes ressources en énergies renouvelables du Sénégal](#) (*article en Anglais*), et son potentiel en matière d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique, sources qui pourraient fournir une énergie propre et durable au pays.

Le DPF pour le Sénégal pourrait soutenir une suppression progressive, juste et équitable, des subventions aux combustibles fossiles, y compris le gaz et le GNL, afin d'égaliser les conditions de concurrence pour les énergies renouvelables et d'encourager la transition vers des sources d'énergie plus propres. La réorientation des subventions vers des mesures incitatives en faveur des énergies renouvelables, des programmes d'accès à l'énergie et des filets de sécurité sociale permettrait d'atténuer les effets socio-économiques de la réforme des subventions et de soutenir les populations vulnérables.

En adoptant ces stratégies et en tirant parti des ressources nationales, des partenariats internationaux et du soutien financier d'institutions multilatérales de développement telles que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, le Sénégal peut accélérer sa transition du gaz et du GNL vers un système d'énergie renouvelable plus durable, plus résilient, plus inclusif et plus rentable.

5. Conclusion : les risques liés à la poursuite du soutien apporté par la Banque mondiale à l'expansion du secteur gazier au Bangladesh et au Sénégal

La Banque mondiale se présente comme un acteur majeur du financement de la lutte contre le changement climatique, mais elle continue néanmoins d'investir dans des combustibles qui sont néfastes pour le climat dans des pays très vulnérables. Les mécanismes DPF et DPC continuent de soutenir l'expansion des infrastructures gazières au Bangladesh et au Sénégal.

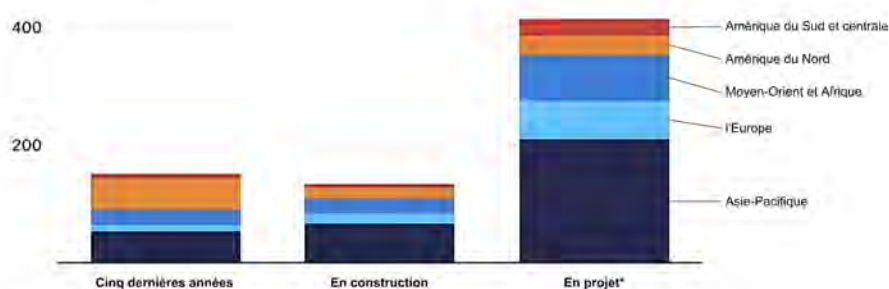
La Banque mondiale présente le gaz comme étant une alternative plus propre aux combustibles fossiles traditionnels comme le charbon ou le pétrole, mais ne reconnaît pas suffisamment la contribution du gaz aux émissions de GES et la manière dont le développement des infrastructures

gazières perpétue la dépendance à l'égard de ressources fossiles limitées.

La poursuite des investissements dans les infrastructures gazières sape non seulement les efforts de transition vers une économie à faible émission carbone, mais enferme également pour les décennies à venir le Bangladesh et le Sénégal dans des systèmes énergétiques basés sur les combustibles fossiles. La Banque mondiale est encore coincée dans un rôle de dinosaure du climat et les conseils qu'elle prodigue au pays font référence à des modèles énergétiques dépassés. Et pourtant, elle aurait les moyens devenir un leader en matière de climat.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de centrales électriques au gaz en cours de construction a été supérieur à celui des centrales achevées

Régions du monde par capacité achevée de production d'électricité à partir de gaz au cours des cinq dernières années, en construction et en projet* (GW)



*En projet signifie les unités en cours d'autorisation, de financement et d'annonce.
Graphique : Nick Ferris/Energy Monitor. Source : GlobalData

Source : [Energy Monitor 29 janvier 2024](#) (article en Anglais) « Exclusif : Le secteur de la production d'électricité à partir de gaz connaît un essor sans précédent ».

En outre, soutenir le développement du gaz par le biais des DPF et DPC comporte un risque sérieux de création d'actifs échoués et immobilisés à l'avenir. Les nouvelles centrales électriques à gaz à cycle combiné qui sont construites aujourd'hui peuvent avoir une **durée de vie de 40 ans** (*article en Anglais*), ce qui nous amène bien au-delà de 2050, date à laquelle le monde doit parvenir à des émissions nettes nulles selon le **Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)** (*article en Anglais*). À mesure que le monde évolue vers la décarbonisation et que les technologies d'énergie renouvelable deviennent plus compétitives en termes de coûts, les investissements dans les infrastructures gazières deviendront économiquement non viables. Il en résultera des pertes financières importantes pour les gouvernements et les investisseurs privés impliqués dans ces projets.

La poursuite des investissements dans les infrastructures gazières contribue à l'aggravation des effets du changement climatique, qui affectent de manière disproportionnée les communautés vulnérables des pays en développement. En d'autres termes, le soutien continu de la Banque mondiale aux infrastructures gazières du Bangladesh et du Sénégal par l'intermédiaire du DPF et du DPC

est incompatible avec les objectifs de développement durable, les efforts d'atténuation du changement climatique et les intérêts à long terme de ces pays. Le DPF de la Banque mondiale devrait aligner ses investissements sur les objectifs climatiques du Bangladesh et du Sénégal et donner la priorité aux projets qui soutiennent la transition vers les énergies renouvelables et réduisent les émissions de gaz à effet de serre.

Le DPF de la Banque mondiale et les financements publics sont nécessaires pour soutenir la transition vers des énergies renouvelables durables, qui constituent une bien meilleure alternative au gaz pour répondre à la demande croissante d'électricité du Bangladesh et du Sénégal. En dépit de leur faible coût nivelé de l'énergie (*Levelised Cost of Energy - LCOE*), les énergies renouvelables sont sensibles aux coûts du capital et aux risques du marché, en conséquence, l'investissement dans la production d'énergie renouvelable à l'échelle des entreprises à but lucratif va s'appuyer sur des subventions publiques qui fournissent un prix garanti ou utilisent des fonds publics pour assurer la stabilité de la rentabilité. Cela signifie que les finances publiques et l'intervention de l'État jouent un rôle central dans la promotion d'une transition durable vers les énergies renouvelables.



6. Recommandations



La Note sectorielle de la Banque mondiale sur l'alignement sur l'Accord de Paris pour le DPF devrait être améliorée de toute urgence pour combler les lacunes et s'aligner sur les objectifs ambitieux de l'Accord de Paris et l'engagement de la COP28 à marquer le début de la fin de l'ère des combustibles fossiles. Ce sont ces lacunes qui doivent être comblées en priorité :



La Note sectorielle de la Banque mondiale sur l'alignement du DPF sur l'Accord de Paris ne doit pas considérer qu'une action préalable est alignée sur l'Accord de Paris si celle-ci **génère d'importantes émissions de GES** (*article en Anglais*). Si une action préalable génère d'importantes émissions de GES et qu'elle n'est pas accompagnée d'une évaluation de la manière dont ces émissions seront réduites à l'avenir, elle ne peut pas être considérée comme étant alignée sur l'Accord de Paris.



La note sectorielle de l'alignement du DPF sur l'Accord de Paris doit exclure toutes formes de soutien (y compris le financement et l'assistance technique pour le secteur de l'énergie), qui permettraient à un pays de développer l'industrie des combustibles fossiles.



La note sectorielle de l'alignement du DPF sur l'Accord de Paris doit reconnaître que toute forme de soutien aux combustibles fossiles, y compris le gaz fossile, n'est pas conforme à l'alignement sur l'Accord de Paris.



La méthode d'alignement sur l'Accord de Paris doit définir ce que l'on entend par l'absence de voies alternatives « viables », afin que la société civile puisse demander des comptes sur ce point.



Le DPF de la Banque mondiale doit être utilisé pour aider les pays en développement à consolider leurs propres voies de développement décarbonées, en abandonnant les combustibles fossiles et en passant directement aux énergies renouvelables durables.



Les actions préalables du DPF de la Banque mondiale ne doivent pas favoriser l'expansion du secteur gazier et du GNL par le biais de stratégies et de politiques du secteur de l'énergie.



Les projets de la Banque mondiale doivent identifier les possibilités de développer des secteurs d'énergie renouvelable qui offrent des opportunités économiques plus durables et plus équitables pour les femmes.



Lors de l'évaluation du soutien potentiel du DPF au secteur énergétique d'un pays, la Banque mondiale doit donner la priorité aux préoccupations relatives aux incidences environnementales et sociales de l'exploitation du gaz fossile, y compris le risque que des infrastructures à forte intensité de carbone deviennent des actifs échoués.



Le DPF de la Banque mondiale doit cesser de soutenir les mécanismes qui conduisent à l'expansion des combustibles fossiles, comme la réforme des tarifs, un modèle de croissance « à faible teneur en carbone » qui considère à tort le gaz comme étant à faible teneur en carbone, à travers des mesures incitatives pour le secteur privé qui pourraient les inciter à ne pas agir pour répondre à la nécessité d'une transition urgente vers les énergies renouvelables, et mettre fin aux fausses solutions qui ne font qu'enfermer les pays dans des modèles énergétiques à forte intensité de carbone, comme par exemple le « blending » (mélange) de gaz et d'énergies renouvelables.



Krajenhoffstraat 137A, 1018 RG, Amsterdam, Pays-Bas
www.re-course.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

